



Région académique



13 mars 2020

Les crèches et les établissements scolaires restent ouverts à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin

Suite au discours de Monsieur le Président de la République en date du jeudi 12 mars 2020 annonçant la fermeture des établissements scolaires, le ministère des Outre-Mer a demandé aux Préfets de veiller à ce que la mesure soit adaptée aux réalités des territoires et à la continuité des activités.

Ce matin, vendredi 13 mars 2020, les services de l'État (Préfecture, Rectorat et ARS) et les élus des Collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin se sont donc réunis afin de décider conjointement des meilleures décisions à prendre pour préserver le quotidien des habitants et la vie économique de nos îles.

Le virus ne circulant pas à ce jour à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, il a été décidé unanimement de laisser les crèches et les établissements scolaires ouverts. Les enfants et les élèves auront bien classe ce lundi 16 mars 2020.

Cette décision sera réexaminée sans délai si des cas venaient à se confirmer sur nos îles.

Nous continuons à appeler à la plus grande bienveillance et à la solidarité de chacun afin d'appliquer et respecter les consignes nationales et les gestes « barrières ».

Face aux infections respiratoires, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Recommandations sanitaires pour les personnes revenant des zones à risque, définies par Santé publique France via le lien ci-dessous :

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde>

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, personnes âgées...) ;
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...) ;
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...).

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, :

- Contactez rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Évitez tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

**Préfecture de Saint-
Barthélemy et de Saint-Martin**
Service communication - Alain Rioual
alain.rioual@saint-barth-saintmartin.gouv.fr
0590 52 30 58 - 0690 71 53 73